

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
CONVENTION D'ETUDE**

**VAL DE BRIEY – Revitalisation du centre-bourg – E
P09EB40M003**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par la communauté de communes Orne Lorraine Confluences et la commune du Val de Briey et souhaitant l'intervention de l'EPFL pour la réalisation d'une étude globale sur le fonctionnement de son centre-bourg,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 100 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et 20% par la commune du Val de Briey,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune du Val de Briey et la communauté de communes Orne Lorraine Confluences la convention d'étude annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

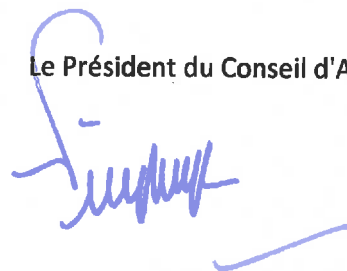
VU ET APPROUVE
LE 31 OCT 2017

Le Préfet de Région,



Jean-Luc MARX

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER